

# Il faudra des années aux CFF pour installer deux «aiguilles»

**Gare de Renens** Les usagers de la liaison Bienne-Genève attendent une correspondance quai à quai. Possible en 2028, estime la Suisse occidentale, plutôt que 2030.

**Renaud Bournoud**

Combien d'années faut-il pour aménager deux aiguillages à la tête ouest de la gare de Renens? Au minimum cinq ans, selon les CFF. Beaucoup moins, répond la Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO).

Cette question n'est pas anodine pour les usagers de la liaison directe entre Genève et la ligne du pied du Jura. Pour eux, l'horaire CFF 2025 relève de la double peine. Non seulement, ils doivent désormais changer de train en gare de Renens, mais aussi de quai. Car il est techniquement impossible de réaliser une correspondance horaire quai à quai.

«La gare de Renens est toute neuve, mais deux aiguillages cruciaux font défaut pour permettre une évolution de l'horaire», regrette Yannick Parvex, secrétaire général de la CTSO. La Conférence a relayé les revendications de l'Alliance des villes qui invite l'Office fédéral des transports (OFT) et les CFF à faire «preuve de pragmatisme dans les procédures pour une pose rapide de ces aiguillages». De ce côté-ci de la Sarine, depuis le fiasco de la gare de Lausanne, on est échaudé par «les procédures» entre les Chemins de fer fédéraux et l'OFT.

## «Procédure simplifiée»

«Nous demandons une procédure simplifiée», précise Brenda Tuosto, municipale (PS) yverdonnoise et membre la Commission des transports du Conseil national. Ce n'est pas gagné. Les CFF indiquent que «l'aménagement de ces aiguillages nécessite une procédure d'approbation des plans de la part de l'Office fédéral des transports. La mise en service de ces installations pourrait avoir lieu au plus tôt à l'horizon 2030.» De son côté, l'OFT écrit qu'il «se prononcera dès qu'il aura reçu le dossier ad hoc du maître d'ouvrage (ndlr: les CFF)».

«Des études ont déjà été faites durant les négociations sur l'horaire 2025», rappelle pour sa part



Avec l'horaire CFF 2025, les usagers de la liaison entre la ligne du pied du Jura et Genève doivent changer de train et de quai à Renens. Florian Cella

**«Nous voulons le retour à l'horaire des liaisons directes Bienne-Genève dès que possible. Les CFF et l'OFT doivent nous indiquer la date de fin de cet horaire de chantier.»**

**Brenda Tuosto** Municipale yverdonnoise et membre la Commission des transports du Conseil national

Yannick Parvex. Techniquement, c'est faisable. La procédure ne devrait pas souffrir de beaucoup d'oppositions vu la nature et la situation du chantier. «Si tout le monde est de bonne volonté, c'est réalisable d'ici à 2028», estime le secrétaire général de la CTSO.

Ce ne sont pas des travaux très lourds. Ils pourraient se faire lors d'une opération coup de poing, sans provoquer de trop grandes perturbations. Il y en a pour quelques millions. Mais il aurait été beaucoup plus simple d'intégrer ces aiguillages dans le projet d'agrandissement de la gare, comme le relevait en préambule Yannick Parvex.

## La question ne se posait pas à l'époque

Seulement, lorsque les Chambres fédérales ont approuvé en 2019 le projet «Renens Tête Ouest», inclus dans l'Étape d'aménagement ferroviaire 2035, il n'était

pas question d'un arrêt des trains InterCity à Renens, ni d'un tel changement quai à quai. «Cette question est survenue en cours de route, après que les CFF ont modifié leur base de planification de l'horaire alors que la refonte de la gare de Renens était déjà pratiquement achevée, note l'OFT. Les CFF étudient désormais cette possibilité en marge du projet «Renens Tête Ouest.»

Pas de quoi rassurer Brenda Tuosto qui rappelle que le «quai à quai» n'est qu'une mesure compensatoire. Elle ne doit en aucun cas être définitive, selon l'élu. «Il est exclu que l'horaire 2025, qui est un horaire de chantier, serve de référence pour le développement de l'offre, affirme la municipale yverdonnoise. Nous voulons le retour à l'horaire des liaisons directes Bienne-Genève dès que possible. Les CFF et l'OFT doivent nous indiquer la date de fin de cet horaire de chantier.»